



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵙⵏⵉⵙⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

PACTE MONDIAL

Des Nations Unies

Communication sur le progrès

Janvier 2018 à Janvier 2020





La Confédération Générale des Entreprises du Maroc « CGEM » est une association professionnelle représentant le secteur privé marocain, signataire du Pacte Mondial de l'ONU en Décembre 2006.

La CGEM, à travers sa Commission « Entreprise Responsable et Citoyenne », s'est engagée à poursuivre son élan en matière de RSE et à promouvoir les dix principes fondateurs du Pacte Mondial regroupés en 4 grands thèmes fondamentaux.

Cette Commission s'attelle en effet à soutenir les principes du Pacte Mondial à travers sa charte « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE), adoptée par la CGEM fin 2006, actualisée en janvier 2017, et qui est en complète adéquation avec ledit pacte.

C'est ainsi que la CGEM s'est tout naturellement consacrée à la promotion des principes fondamentaux du Pacte Mondial auprès de l'ensemble de ses entreprises adhérentes, mais aussi auprès de ses parties prenantes avec la mise en place d'actions et de projets relevant de l'intérêt général et la durabilité.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat pour la mise en place du « Réseau Maroc du Pacte Mondial », signé le 5 Mars 2018, entre le Pacte Mondial à New York, la CGEM et le Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD au Maroc, la CGEM à travers sa Commission « Entreprise Responsable et Citoyenne » préside le Conseil d'Administration du Réseau Maroc et est en charge de ses activités.

En tant que Présidente de la Commission « Entreprise Responsable et citoyenne », je suis heureuse de réitérer l'engagement de la CGEM dans la promotion des principes du Pacte Mondial et les dix-sept Objectifs de Développement Durable.

Saadia SLAOUI BENNANI

Présidente Commission « Entreprise Responsable et Citoyenne » – CGEM

Présidente du Conseil d'Administration

Réseau Maroc du Pacte Mondial des Nations Unies



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
+ⴰⴷⴰ ⴰⴳⴰⴷⴰⴳⴰⴳⴰ ⴰⴳⴰⴷⴰⴳⴰⴳⴰ ⴰⴳⴰⴷⴰⴳⴰⴳⴰ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

La CGEM, une organisation engagée pour la promotion de la RSE et du Pacte Mondial des Nations Unies

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc « CGEM » est une association de droit marocain. Ses membres sont les entreprises, les fédérations sectorielles et les associations professionnelles couvrant tout le territoire national et opérant dans tous les secteurs d'activité. Elle représente le secteur privé marocain et demeure son interlocuteur privilégié vis-à-vis du secteur public et des partenaires sociaux. Elle regroupe dans les 90.000 adhérents directs et indirects à travers les fédérations et associations sectorielles membres.

Le rôle de la CGEM est de sensibiliser, mobiliser, inciter et accompagner ses membres, à assumer leur responsabilité en matière de développement durable et leur contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable. La CGEM collabore également avec les institutions internationales et la société civile à travers des partenariats sur différents sujets au cœur du développement socio-économique à travers des projets favorisant l'emploi et la création de richesse pour la population.

Création du « Réseau Maroc du Pacte Mondial »

Le 05 mars 2018, signature de la convention avec le siège du Pacte Mondial, la CGEM et le PNUD Maroc pour la mise en place du Réseau Maroc du Pacte Mondial. Elle fait suite à toutes les démarches entreprises depuis fin 2016 entre la CGEM et le PNUD Maroc pour la création de ce réseau. Et ce, particulièrement la signature en mars 2017 du document du projet de création dudit réseau et la signature de l'accord de financement entre le PNUD, la CGEM et les sept entreprises leaders qui se sont engagées à appuyer et à accompagner financièrement la mise en œuvre de ce réseau pendant les deux premières années de son lancement. cette signature permettra au Réseau émergent du Pacte Mondial Maroc d'être reconnu en tant que Réseau officiel au même titre que les 77 réseaux pays du Pacte Mondial.



Le Réseau Pacte Mondial Maroc vise à positionner les entreprises marocaines dans les réseaux internationaux et régionaux du Pacte Mondial des Nations Unies. Il permettra l'échange d'expériences et la valorisation des bonnes pratiques du secteur privé marocain en matière de responsabilité sociale et d'efforts engagés pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

Activités du « Réseau Maroc du Pacte Mondial »

- Le 14 novembre 2018 – Organisation par le Réseau Maroc du Pacte Mondiale, la rencontre annuelle africaine du Pacte Mondial des Nations Unies, tenue en deux journées. La première journée ouverte aux entreprises marocaines et les différentes parties prenantes a vu la participation du chef de gouvernement marocain, du président de la CGEM



ainsi que de responsables du siège du Pacte mondial, marquant ainsi l'engagement à haut niveau du Maroc et de son secteur privé pour conjuguer les efforts à l'atteinte des ODD.

La 2ème journée réservée aux réseaux locaux africains avait pour but de partager les expériences de mise en place et de développement des différents réseaux ainsi que d'analyser les perspectives de collaboration futures.

- Le 18 décembre 2018, Rencontre « Entreprises et Objectifs de Développement Durable » en partenariat entre le Réseau et la Commission « Entreprise Responsable & citoyenne » rassemblant l'ensemble des entreprises engagées RSE, dont les entreprises Labellisées RSE, avaient pour objet de motiver les entreprises à rejoindre le réseau en présentant son rôle, l'accompagnement qu'il offre à ses membres et les outils développés pour l'intégration des ODD dans la stratégie des entreprises.
- Le 10 juillet 2019, Atelier sur « La lutte contre la corruption en entreprise ». Cet atelier a permis de présenter les nouveaux outils permettant aux entreprises de se préserver contre les risques de corruption et de partager quelques bonnes pratiques des entreprises engagées dans le domaine.
- Le 26 septembre 2019, Atelier pour la rédaction de la Communication sur le Progrès (COP). L'objectif était de présenter les exigences du Pacte Mondial pour les COP, les principes et les bonnes pratiques du reporting efficace sur les dix principes du Global Compact.
- Le 13 Novembre 2019, Séance de présentation et d'échange sur le Global Compact. Organisée à l'occasion de la visite au Maroc du Senior Manager Corporate Engagement du Bureau Global Compact à New York, cette séance a permis de sensibiliser et de discuter sur la proposition de valeurs du Global Compact visant une adhésion des entreprises marocaines à cette initiative mondiale volontaire.

Promotion des démarches RSE et du Label RSE

Fidèle à son engagement pris en 2006 pour la promotion de la RSE auprès du secteur privé et de ses parties prenantes, avec la mise en place de sa charte RSE (Version français <http://rse.cgem.ma/upload/CHARTE-RSE-FR.pdf> & <http://rse.cgem.ma/upload/CHARTE-RSE-ANG.pdf>) et du Label RSE <http://rse.cgem.ma/> la Confédération a poursuivi son élan pour sensibiliser et mobiliser autour de la RSE en tant que pilier de croissance et de la performance globale des entreprises, économique, environnementale, sociale et sociétale, ainsi que vecteur de développement socio-économique des régions et de création de la valeur partagée avec la société.

C'est à cet effet, que la CGEM met à la disposition des entreprises des outils visant la structuration de leur démarche RSE, tel que le Label RSE, et leur mobilisation sur les quatre thèmes fondamentaux et les dix principes du Pacte Mondial, en parfaite adéquation avec sa charte RSE.

Labellisation RSE des Entreprises

Durant les deux années 2018 & 2019, la CGEM a attribué le Label RSE à une plus d'une quarantaine d'entreprises, portant ainsi le nombre d'entreprises bénéficiant de cette distinction à plus d'une centaine.

Ces entreprises conscientes de leur rôle en tant qu'acteur pour la prolifération de pratiques responsables sur leur environnement, leur sphère d'influence et leur chaîne d'approvisionnement agissent pour la culture RSE de leurs parties prenantes et les principes du Pacte Mondial.

Par ailleurs, la Commission Entreprise Responsable et Citoyenne, Organise annuellement une cérémonie de remise du Label RSE aux dernières générations d'entreprises labellisées. Ces événements sont l'occasion de rendre hommage aux entreprises bénéficiaires de cette distinction, de communiquer sur leur performance dans le domaine et de stimuler d'autres entreprises par l'émulation et l'exemplarité.



Organisation & intervention lors de rencontres et conférences sur le DD & la RSE

L'organisation de ces rencontres vise la sensibilisation et la mobilisation des entreprises sur le développement durable et la RSE. Les rencontres sont soit organisées à l'initiative de la CGEM ou en coordination avec d'autres acteurs actifs sur le sujet et ont recours à l'expertise de la Confédération et de sa commission « Entreprises Responsable & Citoyenne » en la matière. Ces rencontres réunissent à chaque fois une centaine d'entreprises et nous observons un intérêt croissant de la part des entreprises, mais également des universitaires et chercheurs sur le sujet, des associations et ONG, des partenaires sociaux et des médias...



Droits de l'Homme

La CGEM est partie prenante de la stratégie nationale pour la promotion des droits de l'homme au Maroc, notamment le volet relatif aux droits de l'homme et entreprises conformément aux «Principes Directeurs Relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme» : Mise en œuvre du cadre de référence «protéger, respecter et réparer» des Nations Unies.

La Confédération est active en matière de promotion des droits de l'homme en milieu de travail, pour faire de l'entreprise un lieu d'égalité, d'équité, de bien-être et d'inclusion sociale. Elle accompagne les entreprises et les soutient dans ce sens à travers la sensibilisation, la formation et l'accompagnement pour plus de performance sur plusieurs thématiques.

Egalité professionnelle H/F et lutte contre les discriminations genre :

L'étude « Perception de l'égalité H/F dans les entreprises » <http://rse.cgem.ma/upload/etude-perception.pdf> ; réalisée par la commission « Genre et Egalité des chances » de la CGEM début 2019, a fait ressortir quatre principaux constats : i/ 85% des entreprises considèrent que les femmes ne sont pas pénalisées dans leur carrière professionnelle par rapport aux hommes ; ii/ 79% des dirigeants des entreprises sont indifférents au genre du manager ; iii/ 85% des entreprises sont favorables à l'aménagement du temps de travail pour les salariés mères de famille et iv/ 97% des entreprises sont favorables à rendre obligatoire l'égalité salariale entre les hommes & les femmes.



Cette étude montre qu'au niveau du déclaratif, les mentalités évoluent mais réellement dans la pratique et sur le terrain les écarts demeurent palpables.

C'est à partir de cet état des lieux et du constat qu'investir dans l'employabilité des femmes représente une source de croissance supplémentaire pour les entreprises, que la CGEM a signé un partenariat avec la Société Financière Internationale (International Finance Corporation – IFC), Membre du Groupe Banque Mondiale. Dans le cadre de ce partenariat, l'IFC et la CGEM développeront des outils pour stimuler l'employabilité des femmes, ainsi que la promotion des femmes à des postes de management au sein des entreprises marocaines.

Inclusion professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (PSH) :

Dans la continuité du partenariat conclu en 2013 avec l'ONG Groupe AMH, La Commission « Genre et Egalité des Chances » et le Groupe AMH travaillent en étroite collaboration pour l'accompagnement des entreprises dans l'adoption d'une politique « handicap » globale. Ainsi, les entreprises bénéficient gratuitement de l'expertise de l'AMH à travers des formations sur la gestion du handicap, l'identification et l'aménagement des postes pouvant être occupés par des personnes handicapées selon la nature du handicap, l'accessibilité, le sourcing, l'employabilité et l'inclusion responsable des travailleurs handicapés.

A ce jour, c'est une cinquantaine d'entreprises qui s'est engagée sur ce projet aboutissant au recrutement réussi d'une quarantaine de PSH. Ce projet est en cours d'exploitation et d'adoption en région à travers les CGEM Régions.

- Le 20 décembre 2018, la Commission « Genre et Egalité des Chances » de la CGEM a signé une convention de partenariat avec la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Ain Chock à Casablanca, le Groupe AMH et d'autres associations, pour fédérer les efforts en appuyant l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés en situation de handicap en agissant sur le renforcement de leurs capacités, leur bien-être ainsi qu'à leur accompagnement à un emploi digne. Une première expérience pilote rassemblant une douzaine de diplômés non-voyants ayant bénéficié de cet accompagnement sont en cours dans une première expérience professionnelle.



- Le 13 novembre 2019, avec lesdits partenaires la commission « Genre et Egalité des chances » a organisé la Journée « HAN'TREPRENDRE » pour « la promotion de l'employabilité des étudiants en situation de handicap ». Cette journée avait pour objectif de créer un espace d'échanges entre des étudiants en situation de handicap, des entreprises engagées dans une démarche inclusive et des acteurs d'accompagnement, pour faire évoluer les regards sur le handicap au travail et faciliter l'insertion professionnelle des PSH. Lors de cette journée trois entreprises ont été distinguées pour leur politique « handicap ». La finalité étant de stimuler l'exemplarité et d'encourager d'autres entreprises à s'engager dans une politique handicap efficiente, pérenne et génératrice de valeur partagée avec la société marocaine.



Employabilité et emploi des migrants et réfugiés

A la suite de l'adoption par le Maroc en 2014 de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et à la demande de plusieurs associations qui œuvrent pour une intégration sociale et professionnelle des migrants, la CGEM agit pour sensibiliser les entreprises sur la question et les mettre en réseau avec des ONG pour une inclusion décente et responsable de ces personnes dans le monde du travail. Depuis, plusieurs actions ont été menées dans ce sens :

- Rencontre organisée fin février 2018 par la commission RSE & Label avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et d'autres acteurs locaux, autour de la gestion de la diversité culturelle au sein des entreprises et l'importance de valoriser cette diversité dans l'environnement du travail. A cette occasion, deux publications « [Guide pour l'intégration de la diversité culturelle dans les pratiques de l'entreprise](#) » et le « [Manuel pratique pour recruter un salarié étranger au Maroc](#) » élaborés en étroite collaboration par l'OIM avec la commission RSE & Label et les acteurs publics concernés ont été présentés et diffusés aux participants.

- Signature fin mai 2018 d'un Partenariat avec le Ministère Délégué chargé des MRE et des Affaires de la Migration et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Ce partenariat vise à renforcer l'employabilité et l'insertion des réfugiés et des migrants dans le tissu économique et social marocain.



- Adhésion au projet « Qantara » pour l'insertion des personnes migrantes, porté par l'ONG Caritas et appuyé avec la Commission Genre et Egalité des chances. Ce projet œuvre pour une proximité avec les entreprises pour identifier leur besoin en recrutement,

accompagner la population migrante en formation et renforcer son employabilité afin de proposer aux entreprises des profils adaptés parmi cette population.

- Participation, en décembre 2018 à Marrakech, aux travaux du 11^{ème} Forum Mondial sur la Migration et le Développement (GFMD) coprésidé par le Maroc et l'Allemagne, qui a vu la signature le 10 décembre 2019 du Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.
- Tenue de plusieurs rencontres et d'ateliers de travail durant ses deux dernières années avec des fédérations sectorielles et des entreprises, qui ont permis de débattre sur l'apport de la diversité au sein des entreprises et sur les stratégies des fédérations et associations sectorielles pour fédérer leurs membres sur le sujet et les moyens mis en place pour ce faire. L'opportunité était également de partager le retour d'expériences et les pratiques des entreprises ayant vécu l'expérience de recrutement des migrants et des réfugiés.

Promotion de l'emploi des jeunes et des personnes en risque d'exclusion sociale, Programme « Incorpora »

Ce programme est composé d'un réseau de douze associations locales, œuvrant pour des collectifs en situation de vulnérabilité et disposant chacune d'un Service d'Insertion Professionnelle (SIP). La CGEM, en tant que partenaire de ce programme, a pour mission de mobiliser, encourager et engager les entreprises sur des actions d'intérêt général visant l'égalité des chances et la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et la marginalisation.

En 2018, ce sont 290 entreprises qui ont recruté des bénéficiaires du programme avec un total de 639 insertions. Le programme a accompagné les porteurs de projets dans la création de 18 micro-entreprises et 27 étaient cours de création.

Conditions de travail et respect des normes internationales du travail :

La Confédération à travers sa commission « Relations avec les partenaires sociaux » agit pour un environnement de travail décent, promouvant la liberté d'association, la négociation collective et le dialogue social constructif. Elle représente le secteur privé dans le dialogue social tripartite et œuvre pour un dialogue social direct bipartite avec les partenaires sociaux. La CGEM met également à la disposition des entreprises des guides et des outils pour renforcer leur action et leur performance dans plusieurs domaines relevant des conditions de travail et du bien-être des salariés.

Fonds de Médiation Sociale

A été créé le 13 février 2018 par la CGEM et 4 syndicats les plus représentatifs dans le but de financer les opérations de médiation sociale et d'améliorer les acquis à travers la formation. Il est actuellement doté d'un comité de pilotage et d'une plateforme électronique de réception et de traitement des demandes de médiation. Le Fonds a constitué la première liste de médiateurs sociaux au Maroc à la suite d'un cycle de formation auquel ont participé 30 experts en relations sociales.

Académie sociale au Maroc

Lancée le 13 décembre 2018, cette initiative de la CGEM est dédiée aux professionnels des relations sociales des entreprises. L'objectif est d'outiller les entreprises en les formant aux techniques de négociation leur permettant d'assurer de meilleurs échanges avec les partenaires sociaux et de promouvoir ainsi le recours aux modes alternatifs de résolutions des conflits.

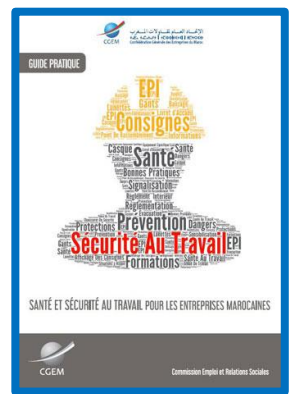
Les programmes de formation de l'Académie sont élaborés en étroite collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT) et l'organisation patronale danoise, Danish Industry. La 1^{ère} promotion composée de 13 professionnels, représentant 9 entreprises, s'est vu décerner les certificats du cycle « Maîtrise en Gestion des Relations Sociales », lors de la cérémonie organisée le 10 octobre 2019 à la CGEM.



Santé et Sécurité au Travail :

La CGEM consciente que la Santé et Sécurité au travail constituent un pilier incontournable du bien-être des salariés en milieu de travail a publié deux guides sur le sujet permettant aux entreprises de mettre en place des politiques SST pour une meilleure gestion des risques SST en appui sur les normes internationales en la matière.

Le 1^{er} intitulé « Santé et Sécurité au Travail pour les entreprises marocaines », <http://rse.cgem.ma/upload/st.pdf> ; l'autre « Guide pratique des employeurs sur les accidents de travail », <https://www.cgem.ma/upload/1652693435.pdf> .



Une organisation engagée pour l'environnement et le climat

La Confédération via la commission « Climat, Energie et Economie Verte » mène plusieurs actions de sensibilisation et d'information en organisant des rencontres et en animant des débats sur différents sujets en lien avec le thème de l'environnement: gestion des déchets, utilisation des énergies renouvelables, consommation rationnelle des ressources naturelles...

Initiative Entreprises Climat Maroc « IECM »

Lancé en octobre 2016, l'IECM a pour mission de mieux structurer l'action du secteur privé marocain dans sa lutte contre le changement climatique. Le plan d'action 2018-2019 a porté notamment sur :

- La sensibilisation sur le risque/opportunité climat, avec l'organisation en d'une série de conférences et rencontres régionales sur tout le territoire national.
- La formation du capital humain des entreprises à la démarche climatique, organisée avec l'appui du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (SEDD) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les cycles de formation articulés autour de 4 sessions thématiques ont bénéficié à une centaine de responsables et cadres d'entreprises.
- L'accompagnement des entreprises dans le domaine environnemental, à travers le projet « Pour une meilleure gouvernance environnementale de l'entreprise » Ce projet, lancé en décembre 2019 sera mené entre la CGEM et The World Environment Center (WEC). Il vise l'accompagnement de 25 entreprises, en vue de définir des plans d'actions dans des domaines tels que l'économie de l'eau, la gestion de la pollution atmosphérique et des eaux usées... d'organiser des tables rondes pour débattre de thématiques environnementales et de promouvoir les meilleures technologies en la matière.



Ethique, Bonne gouvernance et Lutte contre la corruption :

La CGEM est partie prenante de plusieurs initiatives lancées par le Maroc visant la transparence et l'éthique des affaires. Notamment la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption adoptée par le Maroc, la publication et révision actuellement en cours du code de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et ses trois codes dédiés au PME, au secteur bancaire et financier ainsi que celui du Etablissements et entreprises publics.

La confédération sensibilise les entreprises sur les bienfaits de la transparence de son impact en publiant les bonnes pratiques et en les mobilisant à mettre en place des procédures et des outils pour une meilleure prévention et gestion de ces risques.